



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira
le jeudi 20 février 2020 à 20h00
en mairie de Froideconche.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19/12/2019
- Décisions du Maire
- Approbation des comptes de gestion 2019
- Approbation des comptes administratifs 2019
- Affectations des résultats
- Adoption du règlement de l'étang communal
- Questions diverses

Fait à Froideconche, le 14/02/2020

Le Maire,
Eric PETITJEAN

Pour le Maire empêché
Le 1^{er} Adjoint

